

DCOL

Le dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales

CADRE ET CONTEXTE DE MISE EN PLACE DU DCOL

En 2017, Cités Unies France a réalisé une étude auprès des collectivités territoriales et de ses partenaires, afin de mieux connaître et comprendre leurs attentes en matière d'appui à la mise en œuvre de leur action internationale.

Dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources budgétaires, les collectivités ont exprimé le besoin de leur faciliter l'accès aux financements, mais aussi d'avoir un appui à l'élaboration ou à l'évolution de leurs stratégies d'actions à l'international, pour qu'elles intègrent de nouveaux enjeux, notamment liés au développement territorial.

C'est pourquoi, Cités Unies France, avec l'appui de ses partenaires, l'Agence Française de Développement, la DAECT et la Caisse des Dépôts, a mis en place un dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités (DCOL) afin de leur apporter les ressources nécessaires pour leur permettre de pérenniser, amplifier et légitimer leur engagement dans l'action internationale.

« Cette étude nous a permis en complément avec d'autres travaux et la concertation avec les élus de définir la stratégie internationale du Département pour les années à venir (2020-2025). »*

Laure Dufeu, chargée de coopération internationale et européenne au conseil départemental du Val d'Oise



« A mon sens, le dispositif DCOL est intéressant, car il permet d'apporter un regard extérieur et professionnel sur une routine de travail et, pour certains, d'acquérir des nouvelles compétences. »*

Ralf Hofmann, responsable du service des relations internationales, Aubervilliers

DEUX VOLETS D'INTERVENTION



Appui à l'élaboration d'une stratégie à l'international



Appui au montage de projet

* Témoignages issus du 2ème appel DCOL

OBJECTIFS

- **Renforcer** la qualité des démarches et projets des collectivités liés à l'international par un soutien à l'ingénierie ;
- **Permettre** aux collectivités territoriales de monter leurs projets et de les déposer dans le cadre des appels à projets ;
- **Développer** leurs capacités d'intervention ;
- **Renforcer** leurs compétences en matière d'identification et de montage de projets de coopération internationale.

« Face aux nombreuses difficultés rencontrées pour structurer la coopération, [...] le dispositif DCOL me paraissait une véritable opportunité pour structurer à long terme cette coopération, de créer une vraie dynamique partenariale autour d'un projet partagé par un ensemble d'acteurs à Clamart. » *

Anne Perrier, chargée de mission développement territorial à Clamart

« Le dispositif DCOL a totalement permis de répondre à nos besoins. L'objectif de déposer dans les délais un dossier FICOL a été atteint. » *

Bruno Lorion, responsable de service au conseil départemental de La Réunion

LE FONCTIONNEMENT DE DCOL

Le dispositif est doté d'un fonds qui provient de l'AFD et de la Caisse des Dépôts.

Il n'y a pas de montant plancher pour les prestations, mais le budget total de l'accompagnement ne pourra excéder 15.000 euros.

Cet appui prend la forme de mise à disposition d'une expertise technique externe, assurée par des prestataires, que le dispositif prend en charge à hauteur de :

- 80%** De la prestation si la collectivité est **adhérente** à Cités Unies France
- 30%** De la prestation si la collectivité **n'est pas adhérente** à Cités Unies France



Concernant la contribution des collectivités, **deux recours** sont possibles selon les procédures internes des collectivités :



CUF envoie un devis, à partir duquel la collectivité émet un bon de commande. Dès la réception de ce bon de commande par CUF, qui engage la collectivité, la mission pourra démarrer. CUF envoie ensuite la facture pour règlement.



Si le service financier de la collectivité n'autorise pas la première proposition de procédure, une convention est établie entre CUF et la collectivité, cette dernière est adoptée en délibération.

* Témoignages issus du 2ème appel DCOL

Un comité de pilotage, composé de Cités Unies France et de ses partenaires, l'AFD et la Caisse des Dépôts et Consignations est mis en place afin :

- D'**instruire** les dossiers et de **sélectionner les propositions**.
- D'assurer le **suivi-évaluation** du dispositif et de prendre toutes les décisions concernant la conduite et la mise en œuvre de DCOL, mais aussi les mesures d'ajustement ou de réorientation du dispositif.

CONSTITUTION D'UN VIVIER D'EXPERTS



Depuis 2018, Cités Unies France a constitué un vivier d'experts, renouvelé en juin 2020, associé au DCOL. Désormais au nombre de 7 cabinets, les consultants se positionnent pour répondre aux requêtes des collectivités territoriales françaises dans le cadre de l'accompagnement :

Cabinets initialement présents sur le DCOL :



OZ BUSINESS

Cabinet situé à Fontaine (Isère), spécialisé en mission de conseil en marketing stratégique et financier. Depuis 2013, ils développent une offre de conseil-expertise auprès d'ONG, de collectivités françaises et étrangères dans le cadre de leur action internationale ou d'autres politiques publiques : finances locales, management territorial.

FLORA GELEY

Auto-entrepreneuse, spécialisée en montage et gestion de projets, en particulier européens compte tenu de son parcours professionnel, notamment auprès de la Commission Européenne à Bruxelles.



B. LINK

Cabinet situé à Barcelone, composé d'une équipe permanente de trois consultants seniors, élargie ponctuellement par des collaborations techniques avec des experts sur des domaines ou territoires ; spécialisé dans le montage et la gestion de projets, notamment européen, avec plusieurs expériences sur de la coopération territoriale (INTERREG) ou éducative (Erasmus +).



PROSPECTIVE ET COOPERATION

Cabinet basé à Marseille, Prospective et Coopération regroupe des experts pour conduire des recherches, produire des études pour promouvoir des politiques Et des pratiques innovantes. L'initiative s'articule autour de 4 volets : un laboratoire d'idées, des services d'appui-conseil, des services de formation, et des projets d'éducation à la citoyenneté.



CIEDEL

Pionnier de la coopération décentralisée, le CIEDEL est rattaché à l'Université Catholique de Lyon. Centre de formation et d'appui au développement local, il accompagne les professionnels, les institutions et les organisations afin de donner à tous les acteurs des territoires la capacité de jouer leur rôle dans la transformation positive de leur société.



IRAM

L'IRAM intervient depuis 1957 dans la coopération internationale. Ses activités s'articulent autour de l'appui-conseil, l'évaluation de projets, et des travaux de recherche méthodologique. Le siège social se trouve à Paris. L'institut intervient notamment sur les questions de développement local, la décentralisation, le changement climatique et la gestion des ressources naturelles, l'agroécologie.



ANIMA

Depuis 2006, Anima accompagne les institutions et les entreprises dans leur stratégie pour un développement économique durable et partagé en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Spécialisé dans l'accompagnement économique, le réseau collabore avec différentes collectivités sur des projets de gouvernance et des actions de coopération.

PRÉSENTATION DES LAURÉATS DU 2^{EME} APPEL



Bénéficiant de 4 partenariats historiques avec Beit Jala (Cisjordanie), Bouzeguène (Algérie), Bouilly (Mauritanie), et Iéna (Allemagne), Aubervilliers a été accompagnée sur l'élaboration d'une stratégie à l'international. L'objectif était de rendre transversale l'action internationale tout en établissant un focus sur la thématique jeunesse.



Le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques aspirait à réinterroger sa stratégie internationale dans le cadre de sa réorganisation interne. Très impliqué dans la coopération transfrontalière avec les collectivités espagnoles, le Département a souhaité élargir sa politique de coopération au-delà de l'Europe.



Le département de la Réunion envisageait de déposer un dossier FICOL auprès de l'AFD. L'accompagnement consistait en l'appui à l'ingénierie pour un projet portant sur l'amélioration des infrastructures en eau dans le Nord-Est de l'Île de Grande Comore.



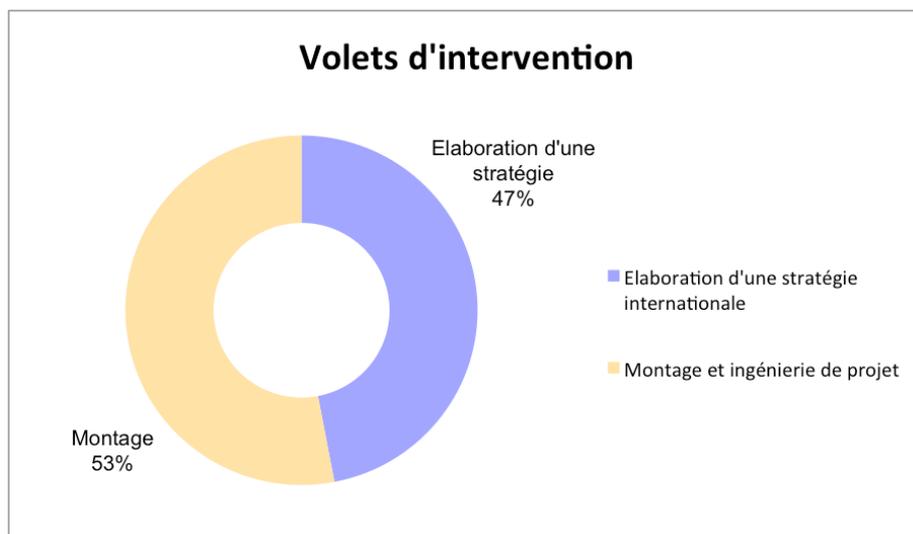
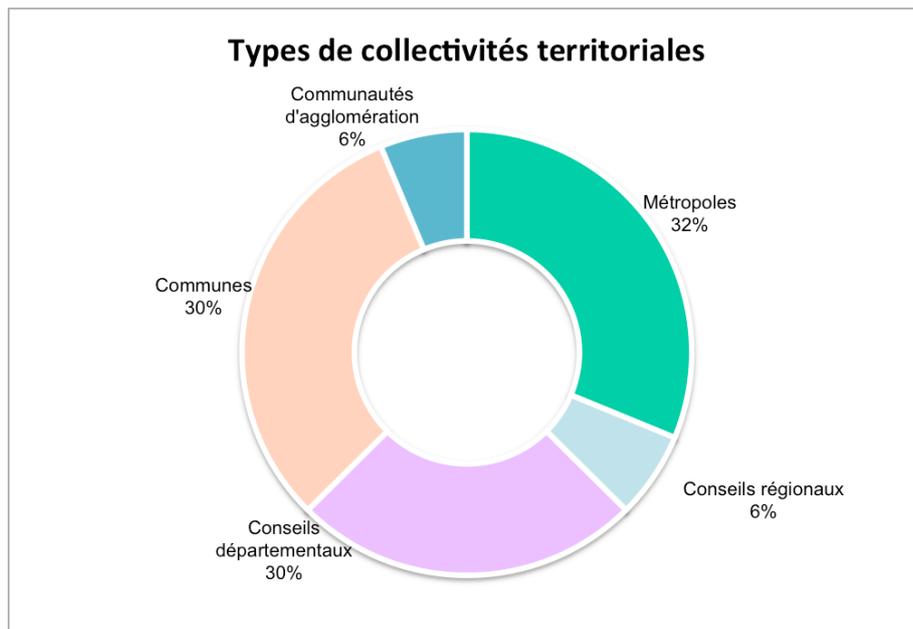
Le conseil départemental du Val d'Oise a sollicité le DCOL sur l'élaboration d'une stratégie à l'international dans le cadre d'un plan quinquennal (2020-2025). L'objectif était notamment d'élargir le champ de coopération avec ses partenaires, le district de Shanghai Pudong et la Préfecture d'Osaka au Japon.



La commune de Clamart et Artachat (Arménie) mènent une coopération depuis 15 ans sur l'appui à la gouvernance et le renforcement des services publics locaux. L'accompagnement via le DCOL avait pour objectif de développer la coopération pour davantage la structurer.

TYPLOGIE DES 17 DOSSIERS ACCOMPAGNÉS LORS DES PRECEDENTS DCOL

- » DCOL 1 lancé en septembre 2018
- » DCOL 2 lancé en février 2019
- » DCOL 3 lancé en novembre 2019



Contacts



- » Virginie Rouquette : 01 53 41 81 96 - v.rouquette@cites-unies-france.org
- » Laura Bloseur : 01 53 41 81 90 - l.bloseur@cites-unies-france.org